



MEDIATHEQUE
MEDIATHEK
valais wallis

Prêt entre bibliothèques

La Médiathèque procure les ouvrages et articles de revues qu'elle ne possède pas en les empruntant à d'autres bibliothèques en Suisse ou à l'étranger.

Avant de commander un ouvrage par prêt entre bibliothèques, vérifiez que la Médiathèque Valais ne possède pas un document équivalent.

VOUS NE POUVEZ PAS COMMANDER :

- **les documents qui se trouvent à la Médiathèque Valais** (même s'ils ne sont pas disponibles car déjà prêtés)
- **des numéros de périodiques** (seule la commande d'articles précis est possible)
- **les dictionnaires**

Pour passer une commande, 3 possibilités:

-->Infos utiles :

- il est nécessaire d'avoir un mot de passe pour passer une commande via le catalogue en ligne. Adressez-vous à l'un des 4 sites pour en obtenir un.

1. Depuis le Catalogue collectif RERO (Réseau romand)

Vous pouvez commander directement en ligne à partir de la "Notice Complète" puis en cliquant sur le bouton "Prêt entre bibliothèques".

--> Pour en savoir plus : http://ill.rero.ch/help/form/de/index_t1.html

2. Depuis les autres catalogues suisses ou étrangers

relevez les références bibliographiques complètes du document, retournez sur RERO et suivez le lien "Services en ligne" → "Prêt entre bibliothèques" qui donne accès aux pages d'aide. Cliquez sur le lien "**formulaires en ligne**" et suivez les instructions.

3. Depuis le Catalogue Collectif des bibliothèques valaisannes

Le délai de livraison des livres n'étant pas garanti, nous encourageons les clients à se déplacer dans la bibliothèque possédant le document et à utiliser leur carte Bibliopass.

Tarifs et délais

Provenance	Tarifs	Délais
Document provenant d'une bibliothèque de RERO d'un autre canton que le Valais (voir www.rero.ch)	frs 3.-	1 à 2 semaines
Document provenant d'une bibliothèque non-membre de RERO, d'un autre canton que le Valais (par ex. Réseau suisse alémanique IDS)	Entre frs 3.- et Fr. 12.-, selon le tarif de la bibliothèque prêteuse	1 à 2 semaines
Copie d'articles de périodiques de bibliothèques suisses	frs 8.- par article jusqu'à 20 pages, Fr. 0.20 par page suppl.	1 à 2 semaines
Document provenant d'une bibliothèque valaisanne	gratuit	Aucune garantie
Provenant de bibliothèques étrangères	coût effectif	1 à 3 mois
Copie d'articles de périodiques de bibliothèques étrangères	Coût effectif	1 à 3 mois

Supplément pour un prêt entre bibliothèques non retiré Frs 10.-

Avis

- Dès que l'ouvrage est arrivé, vous en êtes averti par poste ou par e-mail (selon le choix indiqué sur le formulaire de demande). Vous serez également avisé si la recherche n'a pas abouti ou si un retard est prévu

Délai de prêt et prolongation

- Le délai de prêt est fixé par la bibliothèque prêteuse.
- **Deux prolongations au maximum** sont possibles **avant la date d'échéance** du prêt. Au cas où la bibliothèque prêteuse ne peut pas accorder la prolongation, nous vous demandons de nous ramener le document immédiatement.

Retour

- Les livres de prêt entre bibliothèques doivent impérativement être rendus dans le site où le document a été enregistré. (Pour Sion : à la Rue des Vergers)